



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

professions de santé

Question écrite n° 83455

Texte de la question

M. Gérard Cherpion appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la formation initiale des médecins généralistes. Afin de pallier les difficultés de recrutement que traverse cette profession depuis plusieurs années, il s'interroge sur la possibilité de rendre obligatoire un stage de médecine générale en deuxième cycle des études médicales (DCEM), comme le propose notamment le rapport Berland sur la démographie médicale. Cette mesure serait susceptible de donner aux étudiants une expérience concrète d'un métier si important pour l'avenir de notre système de santé. Il souhaite connaître l'avis du ministère à ce sujet.

Texte de la réponse

Le Gouvernement a élaboré un plan d'ensemble permettant, d'une part, de soutenir l'offre de soins sur tout le territoire et, d'autre part, d'assurer le renouvellement de la profession dans toutes les spécialités. Ce plan tient compte de la plupart des attentes exprimées par les étudiants en médecine. Ainsi, afin de permettre aux étudiants de mieux connaître la médecine générale, érigée en spécialité depuis la réforme du 3^e cycle des études médicales intervenue le 16 janvier 2004, un stage en médecine ambulatoire auprès de médecins généralistes sera proposé aux étudiants de 2^e cycle, à compter de l'année universitaire 2006-2007. Un projet d'arrêté relatif à la durée et aux modalités d'organisation de ce stage est en cours d'élaboration.

Données clés

Auteur : [M. Gérard Cherpion](#)

Circonscription : Vosges (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 83455

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé et solidarités

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 janvier 2006, page 460

Réponse publiée le : 25 juillet 2006, page 7874